



Bluetooth

fonctionne sur
éclairage



fonctionne sur
contrôle



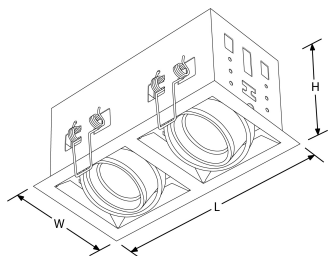
Description:

Encastré orientable à cardan double GU10

Les encastrés à cardans offrent une solution d'éclairage GU10 très flexible. Ils sont réglables sur deux axes pour une meilleure maîtrise de la lumière. Disponible en version simple ou double avec finition blanc mat ou gris satiné. Recommandé pour une utilisation avec les lampes courtes ICE[™].

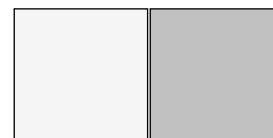
Code	Puissance Max.	Finition
EN-MGU102MW	50	Blanc mat
EN-MGU102SS	50	Argent Satiné

Schéma



Courbe polaire

Couleur



Matt White

Satin Silver

Caractéristiques & Avantages

- Encastré orientable à cardan GU10 - Corps en fonte d'aluminium et déflecteur encastré noir empêcher l'éclairage des plafonds
- Rotation 350° & inclinaison 45°
- Livré avec douille GU10 - lampe non incluse (Max 50W) - Compatible avec lampe de forme courte uniquement
- Garantie 5 ans

Caractéristiques produit:

Technologie:	LED	Type de tension d'entrée:	220~240V AC
Réglage positionnel:	Orientable	Distribution lumineuse:	Direct
Smart? :	Non	W (mm):	107
L (mm):	202	H (mm):	110
Indice IP:	IP20	Protection coupe-feu:	Non
Composition:	Fonte d'aluminium, Acier embouti	Culot:	GU10

Certificat:



Garantie:

Ce produit est garanti pendant 5 ans. Des garanties autres s'appliquent à certains produits comme indiqué dans la description ci-dessus. La garantie est valable à compter de la date de livraison et couvre tout défaut de conception, de matière ou de fabrication du produit, déclaré dans un délai d'1 mois la survenance du défaut. Elle ne s'applique pas en cas de mauvaise utilisation, installation ou manipulation du produit, si l'étiquette Q.C est détériorée ou en cas d'utilisation ou d'installation impropre à l'application prévue. Elle prévoit le remplacement du produit à titre gratuit, sous réserve de l'installation correcte de ce dernier et du retour ultérieur de l'unité défectueuse. Aurora n'accepte pas la responsabilité des coûts d'installation associés au remplacement de ce produit et se réserve le droit de modifier ses conditions de garantie ainsi que ses caractéristiques sans préavis.